

Procès verbal

Le jeudi 05 décembre 2024 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 29 novembre 2024, s'est réunie sous la présidence de Abel MARTIN.

Secrétaire de la séance : Sophie HUET

Présents : Christian BOURGOIN, Martine CHAIGNON, Roger DÉMONTÉ, Sophie HUET, Abel MARTIN, Jean PIRON, Dominique TALVARD, Nadine BULIK, Chantal GONCALVES DA SILVA, Jean-Gérard JAFFORY

Représentés :

Absents et excusés : Jordan MOINEAU, Régis SCHELLAERT, Frédéric SUZANNE, Jocelyne DUSSAULT, Marie-Laure JAVON, Sophie ALLARY, Guillaume ROBINET, Albert LECLERC

Ordre du jour :

Projet agrivoltaïque Les Grues

Délibérations du conseil :

Convention d'autorisation d'occupation temporaire projet Les Grues (N° DE_076_2024)

Monsieur le Maire expose :

- le projet agrivoltaïque initié par Monsieur NOUE avance dans la procédure de réalisation,
- une autorisation d'occupation temporaire du domaine privé de la commune pour l'enfouissement des câbles à 1m de profondeur sur 363 m chemin rural n° 10 dit "Les Grues" est sollicitée.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la signature de la convention d'occupation temporaire sur le domaine privé de la commune (longueur de 363 m, profondeur d'enfouissement de 1 m), chemin rural n° 10 dit Les Grues. Le projet de convention est annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à **l'unanimité** des voix :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention d'occupation temporaire du domaine privé de la commune (chemin rural n° 10)
- **AUTORISE** le Maire à transmettre la décision à CVE Group, porteur du projet de la société GREEN PV 1 SAS.

Délibération : adoptée

Abel MARTIN
Président de séance

Sophie HUET
Secrétaire de séance